



GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 23 août 2018

# Installation d'un radar tronçon sur le Boulevard Léopold III

Signature d'un protocole d'accord aujourd'hui et entrée en vigueur à l'automne 2018

Un protocole d'accord a été signé ce matin par la Secrétaire d'État bruxelloise à la Sécurité routière Bianca Debaets, Bruxelles Mobilité, le bourgmestre d'Evere Pierre Muylle, le bourgmestre de Schaerbeek Bernard Clerfayt, la Zone de police Bruxelles Nord ainsi que par le Procureur du Roi (Parquet). Avant la fin de cette année, ce premier radar tronçon verra le jour en Région bruxelloise. Il sera installé sur le Boulevard Léopold III sur une portion située à cheval entre les communes de Schaerbeek et Evere. L'objectif est de parvenir, de façon durable, à un meilleur respect de la limitation à 50 km/h, grâce à un système de contrôle considéré comme plus équitable par la plupart des automobilistes. Le Boulevard Léopold III est un axe où des excès de vitesse très importants sont régulièrement enregistrés, certains dépassant de près 100 km/h la limite maximale autorisée.

Le premier radar tronçon de la Région bruxelloise sera implémenté sur le Boulevard Léopold III, sur un tronçon d'une distance de 663 m pour ceux qui rentrent dans la ville et de 813 m pour ceux qui en sortent. Ces portions sont situées entre le Boulevard Général Wahis et le rond-point de l'Avenue des Loisirs. Les usagers de la route seront prévenus de l'existence de la zone de contrôle par des panneaux installés dans les prochaines semaines par Bruxelles Mobilité. Une campagne de sensibilisation grand public sera également menée lors du démarrage effectif de ce radar tronçon.

*« Notre volonté est de lutter contre ceux qui voient la Région bruxelloise comme un immense circuit automobile et le radar tronçon est un des moyens d'y parvenir. C'est un système qui a fait ses preuves ailleurs et là où il a été installé on a constaté un changement de comportement radical des conducteurs, qui respectent davantage les limitations de vitesse. C'est une première ici sur le Boulevard Léopold III mais, dès que possible, nous en installerons d'autres en Région bruxelloise »,* explique **Bianca Debaets**, Secrétaire d'État bruxelloise à la Sécurité routière.

*« Je me réjouis que la demande des riverains de limiter les vitesses réelles sur le boulevard aboutisse prochainement à cette installation. Je veux rappeler ici que c'est la sécurité de tous qui est en jeu, et plus particulièrement des utilisateurs les plus faibles. La ville doit être un lieu de convivialité et non de course de vitesse »,* précise de son côté le bourgmestre faisant fonction d'Evere **Pierre Muylle**.

Pour **Bernard Clerfayt**, bourgmestre de Schaerbeek, ce 1<sup>er</sup> radar tronçon est le résultat d'une politique volontariste de la commune, de la zone de police et de l'administration : *« La sécurité routière est une priorité pour notre commune et je remercie Mme Debaets et Bruxelles Mobilité pour cette excellente collaboration ! »*

*« La Zone de police Bruxelles Nord a pris l'engagement d'améliorer la sécurité routière sur son territoire afin que tous les usagers puissent circuler en toute sécurité sur nos routes. C'est dans ce*

*cadre que notre Zone a activement participé à la mise en place de ce nouvel outil de lutte contre les excès de vitesse et se réjouit de la signature de cette convention aujourd'hui. D'autres radars fixes et mobiles seront installés sur l'ensemble de notre territoire en vue de sanctionner de trop nombreux comportements dangereux sur nos routes »,* ajoute de son côté le commissaire divisionnaire **Frédéric Dauphin**, chef de corps de la Zone de police Nord.

Un radar tronçon mesure donc la vitesse moyenne entre deux points de passage et non pas la vitesse à un point fixe. Selon une étude de la VAB, 75% des automobilistes estiment que c'est un système de contrôle plus équitable et qui contribue à une meilleure fluidité du trafic.

Contacts de presse:

- Pierre Migisha, porte-parole Bianca Debaets – [pmigisha@gov.brussels](mailto:pmigisha@gov.brussels) – 0475 720 412
- Candy Minnen, chargée de communication Evere – [cminnen@evere.brussels](mailto:cminnen@evere.brussels) – 02 247 62 03
- Marc Weber, chef de cabinet Bernard Clerfayt – [aweber@schaerbeek.irisnet.be](mailto:aweber@schaerbeek.irisnet.be) – 0475 59 70 42
- Cellule communication Zone de police Nord – [ZPZ.BruNo.Press@police.belgium.be](mailto:ZPZ.BruNo.Press@police.belgium.be) – 02 249 22 28
- Inge Paemen, Bruxelles Mobilité [ipaemen@gob.brussels](mailto:ipaemen@gob.brussels) – 0499 96 63 05